

Sud-Gironde et Langon

« En fauteuil, des quartiers entiers me sont interdits »

LANGON

Florence Mejecase-Neugebauer témoigne de ses difficultés de déplacement

Florence Mejecase-Neugebauer est une jeune femme ordinaire, mère de deux enfants, universitaire, bénévole dans une association. Elle vit pleinement.

Une jeune femme ordinaire si ce n'est qu'elle vit son quotidien dans un fauteuil roulant à cause d'un handicap qui rend ses os particulièrement fragiles : la maladie des os de verre. Le syndrome aurait pu la confiner chez elle. Florence préfère se battre au quotidien même si parfois celui-ci n'est guère aisé, essentiellement en termes de déplacement.

La jeune femme conduit sans difficultés mais dès qu'elle souhaite déambuler en ville, cela se complique. Elle réfléchit à deux fois avant de sortir. Combien de fois a-t-elle dû rebrousser chemin au moment d'accéder à un spectacle ou à une boutique ?

Circuler dans Langon lui est difficile et des « quartiers entiers lui sont interdits » au vu de l'état des trottoirs, le moindre trou bloque les petites roues avant de son fauteuil et sans aide, la promenade est hypothéquée. Les pavés des bords de Garonne ne sont pas non plus idéaux pour le fauteuil roulant. Il y a quelques jours, elle a voulu accéder à la salle Mauriac aux Carmes. Malheureusement, l'ascenseur était en panne. Elle a adressé un courrier à la mairie (lire ci-contre).

Difficultés pour stationner

Prendre le train est difficile et si le dispositif « Accés + » aménagé et facilite l'accès des passagers porteurs de handicap sur les lignes nationales sous certaines



L'accès à la gare par les passages protégés n'est pas toujours aisé. PHOTO J.-P. P. D. L. F.

conditions, les trains régionaux s'arrêtant en gare de Langon n'ont pas ce dispositif. Il est tout de même proposé un service « sur mesure » mais uniquement basé sur de l'empathie et de la bonne volonté.

L'accès au train en est facilité sauf lorsque les véhicules stationnent sur les passages piétons. De plus, deux places pour personnes handicapées devant la gare pour environ 200 véhicules par jour... Il faut avouer que cela reste peu.

« Je ne veux pas subir »

Florence Mejecase-Neugebauer reconnaît en riant que « le seul endroit où je peux aller seule sans problème reste le Youpi Parc », l'accès y est facile.

Médiatrice en santé, bénévole dans une association, la jeune femme prépare un diplôme universitaire (DU) Personne experte en situation de handicap (PESH).

Il s'agit d'ailleurs de la première promotion de cette formation en France, à l'université Paris Diderot. Ce diplôme permettra à Florence de s'installer à son compte pour dispenser des formations et conseils.

« Je ne veux pas subir. » Son handicap ne la réduit pas qu'à cela et « si je ne dis rien, je deviendrai invisible ». La Langonnaise veut rester actrice de son destin et souhaite s'impliquer dans la sensibilisation de tous à la condition de vie des personnes porteuses de handicap.

Rien n'est facile pour ces dernières. Alors que Florence Mejecase-Neugebauer souhaitait louer un logement avec son mari, le bailleur lui a demandé si « ce qu'elle avait était une maladie mortelle ». Il s'agit d'un combat quotidien et la jeune femme n'a pas l'intention de se résigner.

Jean-Paul Populu de la Forge

La Ville répond

À la suite du courrier adressé par Florence Mejecase-Neugebauer à la mairie de Langon concernant un problème d'accessibilité rencontré au centre culturel des Carmes, l'adjoint Serge Charron a contacté la principale intéressée pour évoquer le sujet. La Ville a tenu à réagir officiellement en envoyant un communiqué à « Sud Ouest » : « La plateforme d'accès PMR (personne à mobilité réduite) de la salle François-Mauriac a effectivement connu une panne exceptionnelle la veille de l'événement organisé par l'association Les Ailes de la Demoiselle. Le centre culturel a tenté de trouver une solution, en présence des organisatrices. Nous reconnaissons que celle-ci n'a pas été satisfaisante. La plateforme d'accès, régulièrement utilisée et entretenue, est déjà réparée.

Le centre culturel des Carmes, service culturel de la Ville de Langon, est accessible aux personnes en situation de handicap et ce depuis plusieurs années déjà (plateforme d'accès, plateau incliné, ascenseur pour accéder aux bureaux, emplacements réservés dans la salle de spectacles, places de parking).

La Ville de Langon a mis en place une Commission communale d'accessibilité (délibération du Conseil municipal du 5 mai 2015). Des représentants d'associations de personnes en situation de handicap (AADP, ADDAH33) y siègent et travaillent en concertation avec les élus et les services techniques de la collectivité. Conformément à la loi, un diagnostic portant sur les bâtiments communaux a été effectué et un agenda d'accessibilité a été arrêté. La Ville le met en œuvre actuellement. »



LE PIÉTON

a lusur le site Internet de la Ville de Langon qu'un cahier de doléances a été mis à la disposition des citoyens au bureau d'accueil de la mairie, « conformément à l'organisation du grand débat national », est-il justifié. Curieuse précision puisque les cahiers de doléances sont à l'origine une initiative de l'Association des maires ruraux lancée en décembre pour répondre à la crise des gilets jaunes. Et que pour ledit grand débat national et ses quatre thématiques, on peut apporter ses contributions sur le site Internet dédié (granddebat.fr) ou organiser une réunion publique. C'est du moins ce qu'a compris le Piéton.

LES ÉCHOS SUD-GIRONDINS

Réunion publique demain sur la cohérence territoriale

SAINT-MACAIRE Le Syndicat mixte du Sud-Gironde élabore un document d'urbanisme intitulé Schéma de cohérence territoriale (Scot). L'objectif du Scot est l'organisation du développement et de l'aménagement du territoire à l'échelle du Sud-Gironde pour les quinze prochaines années. Des réunions publiques sont organisées pour présenter le projet de Document d'orientation et d'objectifs et recueillir l'avis de la population. Pour l'ensemble de la Communauté de communes du Sud-Gironde, cette réunion publique aura lieu demain à 18 h 30, à la mairie de Saint-Macaire. Pour tout renseignement complémentaire : Isabelle Passicos, 06 08 94 04 17 ou à direction@scotsudgironde.fr

Assemblée générale de Langon-Penzberg

LANGON Le comité de jumelage Langon/Penzberg tiendra son assemblée générale ce soir, à 20 heures, dans la salle du conseil, cours du 14-Juillet. L'organisation du voyage pour Penzberg du 10 au 15 juillet sera abordée. Les candidats à ce voyage peuvent s'adresser à Jany Lesbats, La Carrade, 33 210 Langon. L'assemblée générale se terminera par la dégustation de la galette des rois pour les adhérents.

INSCRIPTIONS

REPAS DES ANCIENS À FARGUES Dimanche, à midi, à la Maison du temps libre de Fargues, aura lieu le traditionnel repas des anciens offert par la municipalité. Le maire, le Conseil municipal et le centre d'action sociale invitent toutes les personnes nées avant le 1^{er} janvier 1954, ainsi que leurs conjoints, à partager ce moment convivial. Inscriptions au 05 56 63 31 42.

DIMANCHE

3 FÉVRIER

15H30 - STADE COMBERLIN

STADE LANGONNAIS

vs

RENNES ÉTUDIANTS CLUB

13H45 - LEVER DE RIDEAU - ESPOIRS

STADE LANGONNAIS

STADE NANTAIS

Partenaire de match

REPAS D'AVANT MATCH

Réservations au 06 59 12 86 03

25€